

2^{ème} CONFERENCE
REGIONALE
DES JURISTES
FRANCOPHONES
BEYROUTH 2011

PROGRAMME

23 - 24 mai 2011

Espace des Lettres - Rue de Damas - Beyrouth

ORGANISÉE PAR



Liberté • Égalité • Fraternité

Ambassade de France au Liban

Service de Coopération et d'Action Culturelle



AVEC LE SOUTIEN
DU CEDROMA



SÉANCE INAUGURALE (OUVERTE AU PUBLIC)

SALLE MONTAIGNE

- 08.30 - 09.00 : Accueil des participants et de la presse
- 09.00 - 09.30 : Cérémonie d'ouverture.
- Introduction de la Conférence par **M. Bernard LAVIGNE**, attaché de coopération régional Justice,
 - Intervention de **SEM Denis PIETTON**, Ambassadeur de France au Liban
 - Intervention de **SEM Ibrahim NAJJAR**, Ministre de la Justice du Liban
- 09.30 - 10.00 : Pause café
- 10.00 - 11.00 : Conférence de **MME. Marie-Anne FRISON ROCHE**, Professeur des Universités
« Droit privé et droits économiques »
- 11.00 - 12.00 : Conférence de **M. Thierry LE ROY**, Conseiller d'Etat
« Droit public et droits économiques »
- 12.30 – 14.00 : Déjeuner

SALLE DE CONFÉRENCE

THÈME N° 1 – LES DROITS PUBLICS ÉCONOMIQUES

- 14.00 - 14.30 : **M. Eric MILLARD**, Professeur à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense
« Le droit public de l'économie »
- 14.45 - 15.15 : **M. André SADER**, Président de Chambre au Conseil d'Etat libanais
« Les droits publics économiques : le cas du Liban »
- 15.30 - 16.00 : **M. Zouhair AL HASSANI**, Conseiller juridique à la Commission nationale irakienne des investissements
« Le règlement des différends des investissements entre investisseurs et état hôte »
- 18.30 : **CONFÉRENCE DE M. JEAN-PIERRE RAFFARIN**, REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA FRANCOPHONIE
" La nouvelle donne mondiale : quelle place pour la francophonie ? "

THÈME N° 2 – LA RÉGULATION DES DROITS ÉCONOMIQUES

- 09.00 - 09.30 :** **M. Lucien RAPP**, Professeur à l'Université de Toulouse
« Les autorités administratives indépendantes en France »
- 09.45 - 10.00 :** **M. Walid LAGGOUNE**, Professeur à l'université d'Alger
« Les autorités administratives indépendantes en Algérie »
- 10.15 - 10.45 :** **MME Amal LAMNIAI**, Magistrat, Administration centrale du Ministère marocain de la Justice
« La régulation de la concurrence, entre les autorités de la concurrence et l'autorité judiciaire : le cas du Maroc »
- 10.30 - 11.00 :** **Pause café**

THÈME N° 3 – DROITS ÉCONOMIQUES ET DROIT EUROPÉEN

- 11.30 - 12.00 :** **MME Sophie ROBIN-OLIVIER**, Professeur à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense
« La jonction des droits économiques et des droits sociaux, dans le contexte de libre circulation »
- 12.15 - 12.45 :** **M. Abderraouf MAHBOULI**, Président de l'Université de Tunis
« Le droit économique à l'épreuve du droit européen, le cas de la Tunisie »
- 13.00 - 14.00 :** **Déjeuner**

N.B. : Chaque conférence et intervention sont suivies d'un échange d'un quart d'heure avec les participants

THÈME N° 4 – ASPECTS ACTUELS DU DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE

- 14.00 - 14.30 :** **M. Taimour MUSTAPHA KAMEL**, Président du Parquet administratif égyptien
« La lutte contre la corruption en Egypte »
- 14.45 - 15.00 :** **ME Achene BOUSKIA**, Avocat au barreau d'Alger
« La pénalisation de l'acte de gestion au travers des marchés publics »
- 15.30 - 16.00 :** **ME Lina HAIDAR**, avocat au barreau de Beyrouth
« La contrefaçon de médicaments au Liban »
- 16.30 - 16.45 :** Présentation du Cedroma et de ses activités
- N.B : Chaque conférence et intervention sont suivies d'un échange d'un quart d'heure avec les participants*
- 16.45 - 17.00 :** Conclusion des travaux